

Etats-Unis : arrestations secrètes

Partage international n° [183](#) - Novembre 2003

Un communiqué de presse de Human Rights Watch (ONG s'occupant des droits de l'homme) appelle la Cour suprême américaine à réviser un arrêté rendu par la cour de justice d'un Etat, permettant de garder secrets les noms de plus de 1 000 personnes arrêtées après le 11 septembre. Ce communiqué accompagnait une seconde pétition, déposée avec un ensemble d'autres organisations spécialisées dans la défense des droits civils et les problèmes liés à

l'immigration, demandant que cette affaire soit portée devant la Cour suprême. En effet, les cours de différents Etats ont rejeté la première pétition, remise en octobre 2001, dans le cadre de la loi sur la liberté de l'information.

Etats-Unis

Sources : Human Rights Watch press

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Regard sur le monde](#) (Dans cette rubrique, Partage international met en lumière certains problèmes urgents qui nécessitent une nouvelle approche et des solutions durables.)